

26<sup>e</sup> JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Dossier de presse

Portes ouvertes 19 > 20 septembre 2009 au Palais Bourbon

# PATRIMOINE & ENVIRONNEMENT

Toutes les informations sur : [www.assemblee-nationale.fr](http://www.assemblee-nationale.fr)





## SOMMAIRE

Editorial de Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale	P.3
Fiche pratique pour le public sur les Journées du patrimoine	P.5
Parcours de la visite	P.7
Fiche sur le patrimoine de l'Assemblée nationale	P.8
Fiche sur l'histoire de l'Assemblée nationale	P.10
Bonnes pratiques environnementales à l'Assemblée nationale	P.12
Communiqué de presse LCP-AN et FR3 Ile-de-France	P.16



### **L'Assemblée nationale, lieu de mémoire républicaine**

Il est des lieux qui incarnent, plus que tout autre, une valeur, une idée. L'Assemblée nationale est naturellement de ceux-là. Quel siège d'une institution politique personnifie mieux la démocratie et la République ? Enrichi par les traces et la mémoire de la vie politique française, mais aussi par les témoignages de l'architecture, de la peinture ou de la sculpture, le parcours proposé lors des journées du patrimoine permet de voyager dans l'histoire, tout à la fois artistique et politique, de ces deux derniers siècles.

Chaque couloir, chaque salon, chaque pièce monumentale résonne des grands moments de la République. Des travées de l'hémicycle, s'élèvent encore les grandes voix du passé : Lamartine, Victor Hugo, Clemenceau, Jean Jaurès... Députés, ils ont mené de grands combats politiques qui, jusqu'à aujourd'hui, façonnent notre quotidien à travers la loi, expression de la volonté générale.

### **L'Assemblée nationale, maison de tous les citoyens**

L'Assemblée appartient naturellement aux citoyens qui élisent les représentants de la Nation. Elle est leur maison, le lieu symbolisant le fondement démocratique de la République. C'est pour cette raison que l'Assemblée nationale s'est toujours attachée à utiliser tous les moyens de communication disponibles pour assurer à ses travaux la plus grande publicité.

Du procès-verbal des débats, dès 1789, à la retransmission en direct de la séance publique sur Internet, tout est fait pour satisfaire à cette exigence démocratique de transparence. Visites, séances publiques, expositions, publications, communication audiovisuelle sont autant de moyens destinés à rendre l'Assemblée accessible à ceux qui en sont les véritables maîtres : les citoyens français.

### **L'Assemblée nationale, chambre d'écho des grands enjeux contemporains**

L'Assemblée nationale se doit d'être un espace vivant et dynamique où, plus que jamais peut-être, le débat, la délibération, le contrôle vigilant de l'action du Gouvernement et l'écoute attentive des aspirations des citoyens permettent, dans une société de plus en plus complexe et exigeante, de dégager l'intérêt général.

Parmi les défis du siècle qui s'ouvre, la préservation de notre patrimoine naturel commun constitue désormais une « ardente obligation ». Seul un effort conscient et concerté au niveau mondial en faveur d'un mode de développement durable, plus respectueux de l'environnement, permettra d'enrayer le processus de déprédation déjà enclenché. Car nous sommes à la croisée des chemins, à l'une de ces bifurcations de l'histoire où les conséquences de nos choix seront déterminantes pour les générations futures.

À l'occasion de la projection du documentaire La 11ème heure – le Dernier Virage, le 8 janvier 2008 à l'Hôtel de Lassay, j'ai souhaité que l'Assemblée nationale devienne « un acteur déterminé du développement durable, car une institution républicaine de premier plan ne saurait se contenter d'élaborer la norme sans être elle-même une partie prenante de ce grand défi ».

Cet engagement, je l'ai renouvelé en accueillant Yann Arthus-Bertrand lors de la projection de son film Home à l'Assemblée le 16 juin 2009.

Au-delà de son action législative en faveur du « Grenelle de l'environnement », adopté au mois de juin dernier à une très large majorité, l'Assemblée a pris de nombreuses mesures concrètes pour mieux respecter l'environnement dans son fonctionnement quotidien. En janvier 2009, un guide des bonnes pratiques environnementales a été élaboré à l'intention de tous ceux qui vivent et travaillent à l'Assemblée nationale, qu'ils soient députés, collaborateurs, fonctionnaires ou contractuels, soit au total près de 2 800 personnes. Économies d'énergie, bilan carbone, recours au papier écologique, généralisation du recyclage, renouvellement du parc automobile et sensibilisation aux comportements écologiques : l'Assemblée est engagée résolument dans la gestion et les bonnes pratiques écologiques qu'il appartient à chacun, quel que soit son statut, de mettre en oeuvre au quotidien.

Dans le cadre de la réforme de notre règlement, nous venons en outre de mettre en place une nouvelle commission permanente dédiée à l'environnement et au développement durable.

C'est pourquoi l'Assemblée nationale a décidé, pour cette édition 2009 des Journées européennes du Patrimoine, de mettre en valeur les liens qui unissent patrimoine et environnement. Institution patrimoniale par excellence, elle se doit d'être exemplaire dans la protection de l'environnement, patrimoine universel aujourd'hui menacé.

Bernard ACCOYER

Président de l'Assemblée nationale

## Fiche pratique pour le public



**Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2009**

*Entrée au 35 quai d'Orsay Paris VII<sup>ème</sup>*

*et, pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite,*

*au 33 quai d'Orsay*

**de 9 heures 30 à 18 heures**

Renseignements : 01 40 63 57 72

Contact Presse : 01 40 63 64 41/47

*Il est proposé au public :*

*- Un accueil musical par la Garde Républicaine*

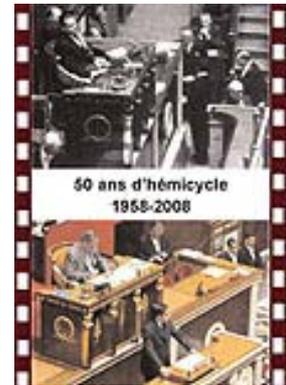
*- Un parcours aménagé avec signalétique*

*- Une documentation sur l'histoire et le patrimoine de l'Assemblée nationale*



*- La Diffusion du film sur les 50 ans de la Ve République*

*- La signature du Livre d'or électronique pour recueillir leurs témoignages.*



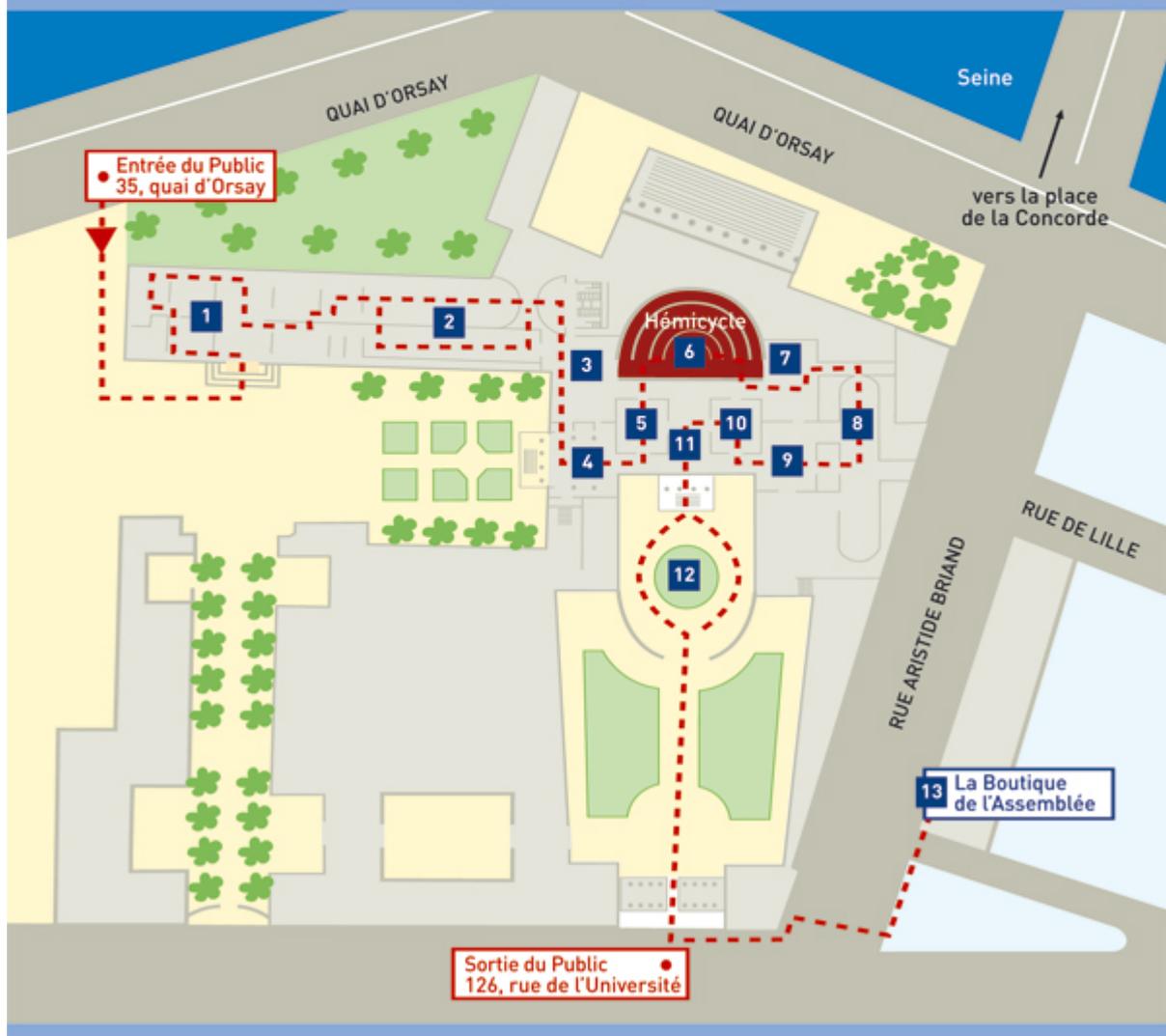
\* \* \*



*Ouverture de la Boutique (7, rue Aristide Briand) et du Kiosque (grande rotonde) de 9 heures 30 à 19 heures*

# LA VISITE

- |   |   |   |                       |    |                               |
|---|---|---|-----------------------|----|-------------------------------|
| 1 | Hôtel de Lassay                               | 5 | Salon Delacroix       | 10 | Salon Pujol                   |
| 2 | Salle des Fêtes<br>et Galerie des Tapisseries | 6 | Salle des séances     | 11 | Salon Casimir Périer          |
| 3 | Salle des Pas-Perdus                          | 7 | Salle des conférences | 12 | Cour d'honneur                |
| 4 | Salle des Quatre-Colonnes                     | 8 | Bibliothèque          | 13 | La Boutique<br>de l'Assemblée |
|   |   | 9 | Salon des Mariannes   |    |                               |



# Le patrimoine de l'Assemblée nationale : les incontournables

## La Bibliothèque

Conçue en 1830 par l'architecte Jules de Joly, la bibliothèque est célèbre pour ses plafonds peints par Eugène Delacroix entre 1838 et 1847. A chaque « cul-de-four », les deux grandes fresques représentent en s'opposant symboliquement, Orphée, porteur d'avenir, enseignant aux Grecs les arts de la paix, et Attila, porteur de mort, ravageant l'Italie et les arts. Les cinq coupoles rappellent les classifications adoptées dans les bibliothèques et illustrent les activités de l'esprit : la législation au centre, la philosophie et la théologie de part et d'autre, la science et la poésie aux extrémités.



Riche de 700 000 volumes, dont 70 000 dans cette salle même, la bibliothèque possède des pièces rares comme l'exemplaire original du procès de Jeanne d'Arc (celui de l'évêque Cauchon), le manuscrit de la Nouvelle Héloïse de Jean-Jacques Rousseau, un manuscrit illustré aztèque, une Constitution annotée par Maximilien Robespierre... Lieu de travail pour les députés, les fonctionnaires de l'Assemblée et les collaborateurs des groupes ou des députés, la bibliothèque est ouverte, sur autorisation, aux chercheurs spécialisés.



## L'hôtel de Lassay

L'hôtel de Lassay a été construit en même temps que le palais Bourbon entre 1722 et 1728 par le marquis de Lassay, tendre ami de la duchesse de Bourbon. Initialement composé d'un seul rez-de-chaussée, il a été rehaussé d'un étage au milieu du XIXe siècle par l'architecte Jules de Joly. Peu d'éléments de sa décoration remontent à l'époque de sa construction. Les éléments décoratifs des salons de réception - dorures, peintures en médaillon et stucs - sont de style régence mais ont été réalisés au début du second empire. Ces salons permettent aujourd'hui de recevoir des délégations étrangères, chefs d'État et parlementaires.

## L'Hémicycle

Construite entre 1828 et 1832 par Jules de Joly, l'actuelle salle des Séances remplace le premier hémicycle en bois et stuc du Conseil des Cinq-Cents. Jules de Joly en conserve le plan en hémicycle ainsi que les colonnades. Subsistent également de l'époque révolutionnaire le fauteuil du Président, décoré par Lemot et Michallon, ainsi que le bas-relief de la tribune de l'orateur, dû également à Lemot, qui représente L'Histoire écrivant les hauts faits proclamés par la Renommée.



La tapisserie a été tissée aux Gobelins d'après la fresque L'École d'Athènes de Raphaël, que l'on peut voir au Vatican. Dans les niches, deux statues de Pradier figurent la Liberté et l'Ordre public.

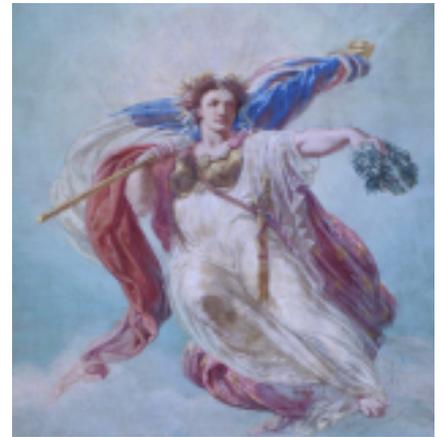
## Le salon Delacroix



Eugène Delacroix reçoit d'Adolphe Thiers, en août 1833, sa première commande officielle avec la décoration de ce salon. L'année précédente, son séjour décisif en Afrique du Nord lui révèle les effets de la lumière sur les couleurs et l'amène à changer sa palette et à équilibrer romantisme et classicisme. On peut voir au plafond et sur la frise la représentation des thèmes de la Justice, de la Guerre, de l'Industrie et de l'Agriculture. Sur les pilastres sont personnifiés les mers et les fleuves de France : l'Océan, la Méditerranée, la Seine, le Rhône, la Garonne, la Saône, la Loire et le Rhin. Sous la monarchie de juillet, le Roi Louis-Philippe venait officiellement ouvrir les sessions de l'Assemblée dans ce salon et siégeait sur un trône installé dans la niche en arrondi, aujourd'hui occupée par un buste de Marianne.

## La galerie des fêtes

A l'origine, le Palais-Bourbon et l'Hôtel de Lassay étaient séparés par un jardin mais, dès 1799, une modeste galerie en bois les réunit. C'est en 1845 que l'architecte Jules de Joly entreprend la construction de la Galerie des Fêtes, habile transition entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Cinq larges fenêtres ouvrent sur le jardin de la Présidence à droite ; à gauche, par autant de baies, la salle communique avec la Galerie des Tapisseries, ajoutée en 1860 par le duc de Morny. Avec ses peintures de François-Joseph Heim, ses tentures rouges et ses ors, elle mérite bien d'accueillir depuis des décennies les invités illustres de l'Assemblée.



## La salle des pas perdus



La salle des pas perdus, ou salon de la paix, en impose par ses dimensions monumentales et son plafond, peint durant la monarchie de juillet par Horace Vernet et Charles Séchan. Les deux bronzes (Paetus et Arria, et Laocoon) proviennent du château de Marly et ont été installées au Palais Bourbon en 1798. La proximité de l'hémicycle en fait un lieu de passage et de rencontres mais c'est aussi un lieu très symbolique que traverse le président de l'Assemblée, à chaque début de séance de l'après-midi, au son des tambours, entouré d'une double haie de gardes républicains.

## Le salon Casimir Perier

Le salon Casimir-Perier s'ouvre sur la cour intérieure de l'Assemblée. De part et d'autre d'un étonnant plafond à caissons, deux bas-reliefs sculptés par Triquetti illustrent la loi protectrice et la loi vengeresse. Au fond, un bas-relief en bronze figure l'acte fondateur du parlementarisme français, quand Mirabeau s'opposa, le 23 juin 1789, au marquis de Dreux-Brézé, le maître des cérémonies de Louis XVI en déclarant : « Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » Fondu en un seul bloc de quatre tonnes, ce bronze de Jules Dalou a été commandé pour le premier centenaire de la Révolution française. Les niches abritent les statues de Mirabeau, de Bailly, de Portalis, de Tronchet, du général Foy et de Casimir Perier.



# L'histoire du Palais-Bourbon

## Les incontournables

### Aux origines : une histoire d'amour

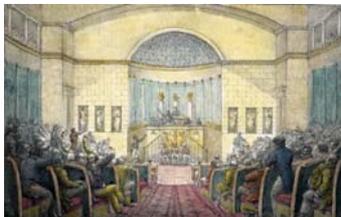
Si le Palais-Bourbon, temple de la République, porte un nom qui rappelle la monarchie, c'est parce qu'il a été construit pour Louise-Françoise, duchesse de Bourbon (1673-1743), fille légitimée de Louis XIV et de la Montespan : l'hôtel voisin héberge le jeune ami de la duchesse, Léon, comte de Lassay (1681-1750). Tous deux ont fait bâtir un ensemble architectural en bord de Seine, au moment où l'aristocratie délaissait Versailles pour Paris, qui s'étendait vers l'ouest avec l'édification de vastes hôtels particuliers.

Armand de Lesparre, marquis de Lassay (1652-1738) et père de Léon, a fait appel à un architecte italien, Giardini. L'achat des terrains commence en 1719 et les premiers travaux en 1722, sous la direction de trois élèves de Jules Hardouin-Mansart : Pierre Cailleteau, dit Lassurance, puis Jacques V Gabriel et Jean Aubert. Synthèse du classicisme français et du baroque italien, cet ensemble passe en 1764 au prince de Condé, qui le réaménage dans un style plus guerrier : le vestibule de l'hôtel de Lassay en porte témoignage.



### La Révolution : un palais national

Le prince de Condé ayant émigré, ses biens sont confisqués en 1791. En juillet 1794, l'hôtel de Lassay accueille l'Ecole centrale des travaux publics, devenue ensuite l'Ecole Polytechnique.



En 1798, pour la première fois, une assemblée parlementaire vient siéger au Palais-Bourbon : le Conseil des Cinq-Cents. L'hôtel de Lassay abrite la bibliothèque et sert de vestiaire aux députés, affublés d'un uniforme drapé « à l'antique ». Puis, en 1803, Lassay devient la résidence du président du Corps législatif, Fontanes (1757-1821).

### Au XIX<sup>e</sup> siècle : de profonds réaménagements

Racheté à la famille de Condé en 1843, l'hôtel de Lassay est surélevé d'un étage et relié au Palais-Bourbon par une galerie très richement ornée. Sous le Second Empire, le président du Corps législatif, le duc de Morny (1811-1865), demi-frère de Napoléon III, double la galerie des Fêtes d'une galerie latérale étroite pour y exposer sa collection privée de tableaux, que la III<sup>e</sup> République remplacera par des tapisseries des Gobelins.

Au Palais-Bourbon, une véritable bibliothèque est construite : ses plafonds en coupoles sont peints par Delacroix, qui orne aussi de fresques spectaculaires le « salon du Roi », devenu « salon Delacroix ».

### L'hémicycle : du vert au rouge

Il ne reste presque rien de l'hémicycle du Conseil des Cinq-Cents, à dominante verte. Seuls subsistent le fauteuil présidentiel, dessiné par David, et le bas-relief de Lemot, *L'Histoire et la Renommée*, qui orne la tribune. De 1827 à 1832 en effet, les députés siègent dans une salle provisoire, la « salle de Bois », tandis que l'hémicycle est réaménagé sur le modèle d'un théâtre à l'italienne.



## Les grandes voix : tribuns honorés au Palais-Bourbon

Parmi les quinze mille individus qui ont été élus députés depuis 1789, quelques personnages d'exception sont honorés d'un portrait ou d'une statue au Palais-Bourbon. Parmi eux **Mirabeau** (1749-1791), en particulier sur le bas-relief monumental de Jules Dalou représentant l'acte fondateur du parlementarisme français, mais aussi l'astronome **Bailly** (1736-1793), qui lut le Serment du Jeu de paume.



Porté au fauteuil présidentiel quand, en 1848, les Parisiens envahissent le Palais-Bourbon et proclament la République, **Dupont de l'Eure** (1767-1855) est le parlementaire qui a siégé sous le plus grand nombre de constitutions : cinq, sans compter les régimes transitoires. Autres quarante-huitards : **Lamartine** (1790-1869), à qui nous devons le suffrage universel et le rétablissement du drapeau tricolore, ainsi que **Victor Schœlcher** (1804-1893), à l'origine de l'abolition définitive de l'esclavage.

Leur collègue **Victor Hugo** (1802-1885), dont le discours contre la peine de mort est devenu un classique, n'a jamais siégé dans l'hémicycle du Palais-Bourbon : de 1848 à 1851, les 900 représentants du peuple issus du suffrage universel ne peuvent tenir que dans une grande salle provisoire construite dans la Cour d'honneur. Et quand il revient d'exil, en 1871, les députés se réunissent à Bordeaux, puis à Versailles.



Les grands orateurs de la III<sup>e</sup> République demeurent très présents, comme **Gambetta** (1838-1882), président de la Chambre en 1879, **Clemenceau** (1841-1929), ou encore **Charles Floquet** (buste), le ministre de l'Intérieur qui se battit en duel contre le général Boulanger quand celui-ci menaçait la République. Les bustes de **Jean Jaurès** (1859-1914) et du grand orateur catholique **Albert de Mun** (1841-1914) encadrent le passage qui sépare la salle des Quatre-Colonnes, ouverte à la presse, du périmètre réservé aux parlementaires.

Dans la salle des Conférences enfin, on peut admirer le portrait d'**Aristide Briand** (1862-1932) : rapporteur de la loi de 1905, onze fois chef du gouvernement, c'est lui qui, en septembre 1929, il y a tout juste 80 ans, proposa le premier plan d'Union fédérale européenne.



Au xx<sup>e</sup> siècle, ce sont plutôt aux idées et aux grands événements que les artistes contemporains ont rendu hommage : **la Boule du bicentenaire**, de Walter de Maria, commémore ainsi la Révolution française et la Déclaration des droits de l'Homme.

# & L'ASSEMBLÉE L'ENVIRONNEMENT



## Économiser l'énergie et l'eau *ce que fait l'Assemblée*

### ÉCLAIRAGE : LE PALAIS BOURBON PRIVILÉGIE LES SOLUTIONS "BASSE CONSOMMATION"

- Environ 90 % de l'éclairage de l'Assemblée sont assurés avec des lampes à basse consommation. Dans les bureaux et les couloirs, toutes les lampes halogènes ont été remplacées par des diodes électroluminescentes (led) permettant une division par huit de la consommation d'électricité.
- La puissance des ampoules a été systématiquement diminuée. On ne trouve désormais plus d'ampoule à 150 Watts à l'Assemblée.
- Les radars de détection de présence humaine ont été généralisés dans les espaces communs permettant l'arrêt de l'éclairage dès qu'il n'est plus nécessaire.

### CHAUFFAGE : PRIORITÉ AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Presque tous les sites de l'Assemblée sont équipés d'un système de pompe à chaleur réversible assurant le chauffage ou le rafraîchissement. Ce dispositif permet l'arrêt des appareils dès que les locaux ne sont plus occupés.
- Au Palais-Bourbon, un système de régulation innovant permet de rafraîchir les locaux par ventilation naturelle, en utilisant la différence entre température extérieure et température intérieure.
- Des capteurs solaires thermiques installés sur les toits contribuent à la fourniture d'eau chaude.

### EAU : PAS DE PETITES ÉCONOMIES !

- Tous les robinets de l'Assemblée sont des robinets à pression dotés de "mousseurs". Le principe en est simple : il consiste à injecter de l'air en même temps que l'eau coule pour limiter la consommation.
- Certains robinets sont temporisés et d'autres sont à infra-rouges afin également de maîtriser la consommation.

# & L'ASSEMBLÉE L'ENVIRONNEMENT



## Lutter contre la pollution atmosphérique *ce que fait l'Assemblée*

### VÉLO, COVOITURAGE, ÉCO-CONDUITE : TROIS GESTES CITOYENS POUR UN AIR PLUS SAIN

-  L'Assemblée met un parc de vélos à la disposition des députés et de ses personnels afin de promouvoir ce mode de transport.
-  Le **covoiturage** est proposé chaque fois que cela est possible, notamment en cas de départ pour les aéroports et les gares ou pour des réunions à l'extérieur impliquant plusieurs députés.
-  D'ici la fin de l'année 2009, tous les chauffeurs du parc automobile de l'Assemblée seront formés à "l'éco-conduite".

### LES VÉHICULES DE L'ASSEMBLÉE : DE MOINS EN MOINS POLLUANTS

-  Un programme de renouvellement global du parc automobile est en cours pour remplacer les véhicules actuels par des modèles moins polluants. D'ores et déjà, le Bureau de l'Assemblée a décidé de renoncer à l'achat de véhicules à six cylindres au profit de véhicules quatre cylindres diesel.
-  Le parc automobile de l'Assemblée comprend aujourd'hui 1 véhicule GPL, 4 véhicules légers électriques, 12 voitures diesels équipées de filtres à particule et 16 voitures diesels dits "écologiques". Tous les véhicules de service ainsi qu'une partie des véhicules de fonction sont équipés de boîtes mécaniques et non automatiques.

### UN BILAN CARBONE ENCOURAGEANT

-  Un bilan carbone a été réalisé en 2007 ; il indique que les émissions de l'Assemblée s'élèvent à 2775 tonnes équivalent carbone, ce qui correspond, pour une activité tertiaire quantitativement comparable à celle de l'Assemblée, à une fourchette basse d'émissions.

# & L'ASSEMBLÉE L'ENVIRONNEMENT



## Économiser & recycler le papier *ce que fait l'Assemblée*

### L'ASSEMBLÉE UTILISE EXCLUSIVEMENT DU PAPIER RECYCLÉ OU DU PAPIER ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT

 Des efforts considérables sont par ailleurs réalisés afin de limiter l'utilisation de papier. De nombreux documents sont consultables sur les sites Internet comme les amendements, qui sont désormais déposés par les députés ou leur groupe sous forme dématérialisée. Le nombre d'exemplaires imprimés de projets de loi, propositions de loi et rapports parlementaires a été ramené au plus près des besoins.

 Grâce à cet effort, la consommation globale en papier de l'Assemblée nationale sur la période 2003-2008 (tous papiers confondus) a baissé de 54,9% et celle des ateliers de reprographie de 65,4%. 

### OBJECTIF : RECYCLER LA TOTALITÉ DES PAPIERS UTILISÉS

 Depuis peu, tous les bureaux de l'Assemblée sont équipés de poubelles spécifiques pour le papier. Les documents parlementaires en surnombre, les cartons d'emballage, les papiers plats, les journaux et brochures mêlés ainsi que les publications excédentaires sont triés pour valorisation.

 Au total, chaque année, ce sont près de 300 tonnes de déchets papiers qui sont ainsi collectées et recyclées. 



# Recycler les déchets

*ce que fait l'Assemblée*

## RECYCLER POUR MOINS POLLUER

Les déchets sont triés, collectés dans des conteneurs spécifiques installés dans chaque immeuble de l'Assemblée, puis récupérés et recyclés par des sociétés spécialisées avec lesquelles l'Assemblée est sous contrat, ou par la Mairie de Paris.

Font ainsi l'objet d'une collecte à fin de recyclage :

- le verre
- les huiles de vidange
- les piles électriques
- les tubes et lampes fluorescentes
- les bouteilles en plastique
- les cartouches d'imprimante

Le retraitement de l'amiante fait l'objet d'une attention particulière. Dès 1998, l'Assemblée a opté, pour les produits amiantés retirés de ses bâtiments, pour la solution la plus respectueuse de l'environnement : plutôt que de stocker ses déchets dans des décharges spécialisées, elle a choisi de les faire détruire par «inertage», seul procédé qui fait perdre à l'amiante ses propriétés nuisibles.

Le matériel informatique déclassé n'est pas mis en décharge. Il est conditionné et donné à des parlements étrangers dans le cadre d'actions de coopération conduites par l'Assemblée (par exemple avec le Congo Brazzaville, le Mali, le Tchad).

## QUAND L'ASSEMBLÉE SENSIBILISE AUX GESTES "ÉCO-RESPONSABLES"

Pour limiter la production de déchets, chacun doit être impliqué et vigilant. Toutes les personnes travaillant à l'Assemblée ont été sensibilisées aux gestes «éco-responsables», grâce à la diffusion d'un «Guide des bonnes pratiques environnementales». Ce guide indique les gestes quotidiens qui permettent de contribuer à un meilleur respect de l'environnement : ne pas jeter n'importe quoi dans sa corbeille de bureau, utiliser son verre personnel plutôt que des gobelets en plastique dans les fontaines à eau, préférer les photocopies aux impressions multiples afin d'économiser des cartouches d'encre...

## LES JOURNEES DU PATRIMOINE

### « A la découverte de l'Assemblée nationale »

Emission spéciale présentée par **Emilie AUBRY** et **Eric BRUNET**

Réalisée par Jean-Luc Orabona (52')

Une coproduction LCP-An / France 3 Paris Ile-de-France Centre / Adamis Production

**A l'occasion de cet événement culturel attendu, LCP-Assemblée nationale et France 3 Paris Ile-de-France Centre ont décidé de s'associer le temps d'une émission pour révéler aux citoyens-télespectateurs le patrimoine de l'Assemblée nationale.**

**Samedi 19 septembre 2009\***

Avec l'Elysée et le Sénat, l'Assemblée nationale fait partie des trois Palais les plus visités lors des Journées du Patrimoine.

De l'Hémicycle à la Bibliothèque, en passant par l'Hôtel de Lassay, la Salle des Conférences, les Salons Pujol, Casimir Perier ou encore la Salle des pas perdus, **France 3 Paris Ile-de-France Centre et LCP-An ouvrent les portes de l'Assemblée nationale et proposent une visite guidée inédite.**

Pour ce voyage au cœur du Palais Bourbon, **Emilie Aubry** et **Eric Brunet** dévoilent les secrets d'un Palais royal devenu Palais de la République au gré des soubresauts de l'Histoire, en présence de nombreux invités :

**Bernard Accoyer, Président de l'Assemblée nationale - Eliane Figuera, directrice de la Bibliothèque - Bruno Fuligni, écrivain et historien - Françoise Adam-Mouton, architecte en chef de l'Assemblée nationale, André Santini, député - Aurélie Filipetti, députée et Fernand Tavarès, journaliste parlementaire.**

#### Reportages et images d'archive exceptionnels

A travers des **reportages** et des **images d'archives**, cette émission spéciale met en perspective les témoignages des personnalités et des experts :

- « **Les Trésors du palais Bourbon** » pour découvrir l'histoire d'un bâtiment, qui, porte le nom de la plus longue dynastie royale française, celle des Bourbon.
- **Une journée avec le Président de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer**, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire.
- **Détours par la chambre forte de la Bibliothèque** qui recèle de pièces historiques comme le manuscrit de la Marseillaise, le procès verbal de la Séance du Jeu de Paume ou encore le manuscrit du procès de Jeanne d'Arc.
- **Rencontre avec celles et ceux qui travaillent dans l'enceinte du Palais** et font vivre l'Institution au quotidien (jardiniers, argentiers, cuisiniers, coiffeurs...)

\*en direct à 16h20 sur France 3 Ile-de-France Centre

Et à 20h sur LCP-Assemblée nationale (rediffusion le 20/09 à 14h30)

#### Contacts presse :

LCP - ASSEMBLEE NATIONALE Virginie NICOLLE – Tel : 01 40 63 90 87 – [vnicolle.lcp@assemblee-nationale.fr](mailto:vnicolle.lcp@assemblee-nationale.fr)

France 3 PARIS ILE-DE-FRANCE CENTRE Catherine RIBAUT – Tel : 01 41 09 33 86 – [catherine.ribault@francetv.fr](mailto:catherine.ribault@francetv.fr)